Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601196-20251217-2025_64-DE

République française

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Locoal-Mendon du 17 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Locoal-Mendon (Morbihan) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil sous la présidence Madame Karine BELLEC, Maire.

Présents : Mme Karine BELLEC, M. Gilles LE BARON, Mme Isabelle QUER, M. Sébastien JOLLIVET, M. Lionel HERVE, Mme Hermeline LE LOUPP, Mme Florence MAHEVAS, M. Gildas GUILLAS, Mme Guénaëlle GUILLO, Mme BOUEDO Séverine, M. Patrice ESNAULT, M. Laurent HUMPRY, M. Rémi KERGOZIEN, Mme Anne-Catherine LE LIBOUX, M. David LE SOMMER, Mme Magali PRONO, Mme Corinne KERVADEC, Mme Anne-Laure LE PORT, M. Jean-Maurice MAJOU, Mme Murielle RIEUX.
Excusés : Mme Bénédicte BERNARD (procuration à M. Gildas GUILLAS), M. Nicolas DEBÉTHUNE (procuration à M. Jean-Maurice MAJOU)
Absent : Mme Lydie JOYEUX.

Date de convocation

11/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23 **présents** : 20 **Procuration** : 2 **Votants** : 22

Délibération n°2025-64	Modification du tableau des emplois et des effectifs

Par délibération n°2025-47 en date du 24 Septembre 2025, le Conseil Municipal a créé un poste d'Adjoint administratif pour le recrutement de la secrétaire des services techniques, suite à la mutation de l'agent précédent au 01 Avril dernier.
L'agent contractuel recruté pour assurer le remplacement est un agent titulaire en disponibilité et donne satisfaction.
Pour son intégration directe au sein de la collectivité, son grade d'équivalence est le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, et non le grade d'Adjoint administratif.
Il convient donc d'annuler la délibération du précédent Conseil Municipal et de créer le poste sur le bon grade.

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE :

- **D'ANNULER ET REMPLACER** la délibération n°2025-47 en date du 24/09/2025,
- **DE CRÉER** un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet ;
- **DE SUPPRIMER** un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1er Janvier 2026 ;
- **DE PROCÉDER** à la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs.

La Secrétaire de séance,

Anne-Catherine LE LIBOUX

Le Maire,

Karine BELLEC

MAIRIE DE LOCOAL-MENDON 56550 (Morbihan)

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.